





# Bordereau de signature

## DEC2016\_0088



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/06/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/06/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-06-27)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

**DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS**  
**SECTEUR DES MARCHES PUBLICS**  
REF : CN

DEC2016\_0088

## DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX N°2016/013 RELATIF A LA REALISATION D'UNE ETANCHEITE MULTICOUCHE SUR LA TOITURE DU BATIMENT INDUSTRIALISE « DASSE » DE L'ECOLE MATERNELLE DE L'ALLEE DES BOIS DE LA VILLE DE NOISIEL**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 4°,

**VU** la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le dossier de consultation des entreprises,

**VU** l'avis de publicité mis en ligne concomitamment, avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 31 mai 2016, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence N°448840, et sur le site MarchesOnline sous la référence N°2989545,

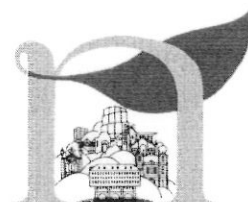
**VU** le rapport d'analyse des offres après négociations, établi au regard des critères pondérés de jugement des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 45 %, le critère du prix pondéré à 40 %, et le critère du délai pondéré à 15 %,

**CONSIDERANT** qu'un pli a été remis dans le délai imparti (Date Limite de la Réception des Offres fixée au 16/06/2016), que la candidature a été admise et que dès lors l'offre a été analysée,

**CONSIDERANT** que l'offre de la société SC ETANCHEITE est jugée intéressante,

**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats « Travaux » et de l'opération «Réalisation d'une étanchéité multicouche sur la toiture du bâtiment industrialisé « DASSE » de l'école maternelle de l'allée des Bois», dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.

1/2



Suite de la décision N°2016\_  
portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2016/013

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Il est conclu avec la Société SC ETANCHEITE, sise BP 20005 – 91221 LE PLESSIS PATE, le marché public de travaux n°2016/013 relatif à la réalisation d'une étanchéité multicouche sur la toiture du bâtiment industrialisé « DASSE » de l'école maternelle de l'allée des Bois, pour un montant de 33.134,48 € H.T. soit 39.761,38 € T.T.C.

**ARTICLE 2** : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 24 JUIN 2016

Le Maire,

Daniel VACHEZ



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	27 JUIN 2016
Affiché le	27 JUIN 2016
Notifié le	
Publié le	27 JUIN 2016

2/2

